



NAO de Branche : **Les patrons sont prêts-à-tout pour garder leurs sous !!!**

Les NAO de branche ont pour but de revaloriser les montants des rémunérations minimales dans la branche ferroviaire afin de prendre en compte l'évolution du SMIC, l'inflation et les spécificités de la branche ferroviaire. Dès la présentation du contexte économique par les patrons, nous avons compris que se tenait devant nous une commedia del arte patronale ayant pour but de nous expliquer combien les temps étaient difficiles, qu'ils avaient bien conscience du contexte inflationniste mais qu'il n'y avait pas d'argent dans le ferroviaire. A écouter les patrons, nous ne serions pas si mal lotis puisque « seulement » 14,1% d'entre nous gagnerait entre un SMIC et 1,6 SMIC !

SUD-Rail est la seule organisation qui revendique des augmentations uniformes afin de favoriser les salaires les plus pénalisés par l'inflation du quotidien !

Après 3 interruptions de séance, le patronat lâche sa dernière proposition, la révision des minima de grille pour la branche, ça sera donc :

- ✚ 950 euros annuels pour la classe 1
- ✚ 900 euros annuels pour les classes 2 à 5
- ✚ 3% pour les classes 6 à 9
- ✚ La création d'un échelon d'ancienneté supplémentaire à 33 ans.
- ✚ Peut-être une clause de revoyure au 1^{er} semestre 2024 si évolution significative de l'inflation

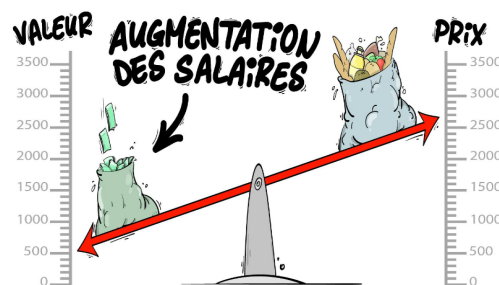


tableau des revenus annuels minimaux applicable à l'ensemble de la branche à partir du 01 janvier 2024

RAG [1]	à l'embauche	3 ans	6 ans	9 ans	12 ans	15 ans	18 ans	21 ans	24 ans	27 ans	30 ans	33 ans
Classe 1	21 981€	22 311€	22 645€	22 985€	23 330€	23 680€	24 035€	24 396€	24 761€	25 133€	25 510€	25 892€
Classe 2	22 459€	22 796€	23 138€	23 485€	23 837€	24 195€	24 558€	24 926€	25 300€	25 679€	26 065€	26 456€
Classe 3	24 115€	24 477€	24 844€	25 217€	25 595€	25 979€	26 368€	26 764€	27 165€	27 573€	27 986€	28 406€
Classe 4	25 792€	26 179€	26 572€	26 970€	27 375€	27 785€	28 202€	28 625€	29 054€	29 490€	29 933€	30 382€
Classe 5	28 110€	28 532€	28 960€	29 394€	29 835€	30 282€	30 737€	31 198€	31 666€	32 141€	32 623€	33 112€
Classe 6	33 135€	33 632€	34 137€	34 649€	35 168€	35 696€	36 231€	36 775€	37 326€	37 886€	38 455€	39 031€
Classe 7	39 898€	40 496€	41 104€	41 720€	42 346€	42 981€	43 626€	44 281€	44 945€	45 619€	46 303€	46 998€
Classe 8	49 704€	50 450€	51 206€	51 974€	52 754€	53 545€	54 349€	55 164€	55 991€	56 831€	57 684€	58 549€
Classe 9	64 531€	65 499€	66 481€	67 479€	68 491€	69 518€	70 561€	71 619€	72 694€	73 784€	74 891€	76 014€

Eu égard au contexte inflationniste et aux bénéfiques records des entreprises de l'UTP, ces propositions sont largement insuffisantes par rapport aux revendications portées par SUD-Rail :

- ✚ Un 13eme mois pour toute la branche
- ✚ 400€ d'augmentation mensuelle en une somme uniforme
- ✚ Un salaire d'embauche à 1800€ net /mois
- ✚ Une revalorisation des heures de nuit
- ✚ Une revalorisation des heures de dimanche
- ✚ La création d'une revalorisation pour les heures de samedi



Face au manque d'attractivité dans la branche ferroviaire, la question salariale est centrale ! Les patrons du ferroviaire doivent entendre nos revendications en matière salariale ! Pour cette même question d'attractivité, la branche des transports urbains a obtenu une revalorisation de leur grille salariale de 5,2%. Après cette « négociation », Le ferroviaire restera donc le parent pauvre du transport pour les NAO 2024 !